

Riederthal



BULLETIN MUNICIPAL **01/2025**

Rédaction, mise en page et impression : Mme le Maire Danielle CORDIER et Muriel MUNCH secrétaire général de mairie.

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations, une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.

LE MOT DU MAIRE

Chères Biederthaloises, chers Biederthalois,

Le Conseil Municipal et le personnel se joignent à moi, pour vous adresser tous nos Vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2025.

Que cette année soit pleine de succès, de rencontres et d'objectifs à venir pour notre commune.

Je suis heureuse de vous retrouver dans ce nouveau numéro du bulletin communal, un outil essentiel pour maintenir le lien entre la municipalité et tous les citoyens. Au fil de ces pages, vous découvrirez les projets qui façonnent notre avenir commun, les événements qui animeront notre village, ainsi que les actions menées pour enrichir notre cadre de vie.

Le début d'année est toujours un moment propice pour réfléchir aux défis à venir et aux actions à mettre en place.

Et ceux-ci seront, je pense encore plus grands avec les problèmes que connaît notre gouvernement.

2025, sera, je l'espère, une année de démarrage et de continuation de chantiers pour notre village. Nous avons déjà plusieurs projets en cours. Ceux-ci visent à renforcer notre infrastructure, améliorer nos espaces publics, et continuer à promouvoir un village plus solidaire et plus dynamique.

Cette année, nous allons concentrer nos efforts sur plusieurs grands axes :

- 1^{ère} tranche d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques,
- Aménagement urbain : paysager et sécurisation de la rue Principale, la rue de Burg et la rue de Wolschwiller.

Je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles, les associations et tous ceux qui s'engagent au service de notre commune. Leur implication est précieuse et fait de notre village un endroit où il fait bon vivre.

Je vous invite à consulter notre site internet qui est mis régulièrement à jour. Vous y trouverez les diverses rubriques de ce bulletin pour connaître toutes les informations générales (à garder tout au long de l'année), ainsi que les initiatives en cours et à venir.

Faisons de notre commune un lieu d'échanges, de prospérité et de convivialité pour nous permettre de construire ensemble un avenir commun.

En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente année 2025, pleine de moments heureux et de réussites partagées, je vous souhaite une excellente lecture.

Avec mes salutations les plus sincères,

Danielle CORDIER,
Maire de Biederthal



ANNÉE 2024

Sécurisation du village : 1^{ère} phase d'étude pour élargissement des trottoirs, ralentissement de la circulation et l'enfouissement des réseaux (Priméo, Orange...)

Eglise : M. Frei a gracieusement réparé les marches de l'Eglise.

Rue des Vergers : la semaine du 22 juillet la rue des Vergers a été remise en état par la société ALVAREM.

Jour de la nuit : la commune a participé à cet évènement national qui a eu lieu le samedi 12 octobre 2024. L'objectif de cette action est d'informer et de sensibiliser l'ensemble des citoyens sur les causes et les conséquences de la pollution lumineuse. Vous pourrez trouver plus d'informations à ce sujet sur le site suivant : www.jourdelanuit.fr.

Démissions au sein du conseil municipal : Mme Martine MONTAVON qui a déménagé dans une autre région et M. Didier SCHULL pour raisons familiales.

Opération « Brioches » 2024 : La solidarité et la générosité des Biederthalois ont une nouvelle fois été au rendez-vous lors de la traditionnelle vente de "Brioches" au profit des personnes handicapées mentales de l'A. P. E. I. de Hirsingue. L'édition 2024 a permis de vendre dans notre village **55** brioches pour un montant de **330 €**.

ANNÉE 2025

Repas des Aînés : je me réjouis de vous retrouver lors du repas des Aînés le 19 janvier 2025, évènement organisé par mon adjointe Mme Anne GEYER. L'âge est remonté à 70 ans.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mairie

5 rue Principale
68480 BIEDERTHAL
Tél : 03 89 40 70 77
mairie.biederthal@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie aux publics par la secrétaire Mme Muriel MUNCH :

Lundi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 09h00 à 12h00

Retrouvez toutes les actualités et informations importantes sur notre site web consultable sous :

<https://biederthal.alsace>

Pour des problèmes urgents, vous pouvez joindre :

Mme le Maire Danielle CORDIER au 06.88.81.39.50 ou sur rendez- vous.
Les adjoints sont également disponibles sur rendez-vous au 03.89.40.70.77

Agent technique : M. Michel TSCHIEMBER

Illiwap

L'application ILLIWAP, **gratuite** pour la commune et pour les usagers, permet de suivre l'actualité de votre commune.

Nous vous recommandons vivement de télécharger l'application.

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

((Suivez l'actualité de la commune))

01 Téléchargez l'appli

02 Recherchez le nom de votre commune

03 Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !**

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR
Google Play | App Store | AppGallery

**GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION**

Avis aux nouveaux arrivants, signalez-vous en Mairie !

Arriver dans une nouvelle ville ou un nouveau village, c'est découvrir un nouvel environnement, une identité propre à la commune. Le village de Biederthal met tout en œuvre pour que ce changement de vie se passe le mieux possible et facilite vos démarches en mairie.

Ainsi, si vous allez vous installer à Biederthal ou venez d'arriver ou vous avez simplement changé de rue ou de quartier ?

Vous devez par exemple penser à :

- Indiquer et faire enregistrer votre nouvelle adresse par nos services en mairie
- Vous inscrire sur la liste électorale de la commune de Biederthal

A noter :

- En application du droit local, tout citoyen d'Alsace-Moselle a l'obligation de déclarer son arrivée lors de son emménagement dans la commune, ainsi que son départ lorsqu'il déménage.
- La déclaration d'arrivée ne vaut pas une inscription sur la liste électorale qui relève d'une démarche volontaire. L'électeur doit déposer lui-même sa demande d'inscription ou de modification.
- Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale via www.service-public.fr.
- En cas de départ de Biederthal, n'oubliez pas de le signaler :
 - * en mairie.
 - * à la Communauté de Communes SUNDGAU pour l'eau potable, l'assainissement et les ordures ménagères
 - * à PRIMEO pour l'électricité.

J'ai 16 ans : Le recensement c'est important !

Le recensement citoyen (recensement militaire) est une démarche obligatoire à 16 ans.

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le lendemain de leur 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant.

L'attestation de recensement qui est délivrée est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique...). De plus, ce document lui permettra d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

Jeunes de 16 ans : à l'aube de votre 16^{ème} anniversaire, la mairie vous convoquera pour effectuer votre recensement citoyen, si vous êtes référencé dans le fichier domiciliaire. Si ce n'est pas le cas, présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

MAISON FRANCE SERVICES A FERRETTE

La **Maison France Services** de Ferrette vous accueille au 46 rue du Château. Les agents sont là pour vous accompagner dans vos **démarches administratives et en ligne** et vous prodiguer des conseils et des informations. Un agent France Service peut, par exemple, m'aider si :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant

Les agents peuvent également vous aider à faire votre pré-demande de carte d'identité.

Afin de vous servir au mieux, merci de prendre rendez-vous au 03.67.24.68.04 ou par courriel : ferrette@france-services.gouv.fr.

COMMUNICATIONS



Numéro d'urgence international : 112

Pompier : 18

Samu : 15

Police : 17

Centre antipoison :

03 88 37 37 37

BRIGADE VERTE

Poste Central de la Brigade Verte du Haut-Rhin

92, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny

68360 SOULTZ

Tél : 03 89 74 84 04

Fax : 03 89 74 66 79

Mail : contact@brigade-verte.fr



SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

Accueil – siège de la CCS (Altkirch) : 03 89 08 36 20

En cas de dysfonctionnement du réseau d'eau ou de fuite avant compteur "côté public" veuillez laisser un message au 03 89 25 36 48.

Pour l'assainissement ainsi que le reste des informations : voir sur le site

<https://www.cc-sundgau.fr/>



SERVICE DES ORDURES MENAGERES PAR MAIL OU TELEPHONE

Tél : 03 89 08 36 24

Mail : bien-trier@cc-sundgau.fr

Site internet : <https://www.cc-sundgau.fr/>

LIGNE DE BUS SUISSE SBB

Les horaires sont affichés aux arrêts et sur : www.sbb.ch

Application : SBB mobile

L'Abbé Adolphe TSIKAKA

20 Place Saint-Martin – 68480 OLTINGUE

03.89.40.71.54

Paroisses.portedujura@orange.fr

Personne relais pour la commune au niveau de la paroisse :

Mme Lucienne PFIFFER : 03.89.07.31.11

Pour tout besoin de conciliation, régler des litiges entre particuliers, pensez au Conciliateur de Justice

www.conciliateurs-alsace.com

Canton de Hirsingue à la Mairie de Hirsingue 1 Place de la Mairie 68560 HIRSINGUE.

Conciliateur de justice M. Thierry FREY le 1^{er} mardi du mois de 8h30 à 11h30 prendre rendez-vous en contactant la mairie 03.89.40.50.13.

OU

Canton de Ferrette à la Mairie de Ferrette 38 rue du Château 68480 FERRETTE.

Conciliateur de justice Mme Marie-Agnès FRUEH, pas de permanence à des jours spécifiques, contacter la mairie pour prendre rendez-vous 03.89.40.40.01.

Espace solidarité et seniors - Assistante sociale

39 av. du 8^{ème} Régiment de Hussards

Quartier Plessier - bâtiment 2 - BP 51027

68134 ALTKIRCH

- Assistante sociale :

Sur rendez-vous au 03.89.08.98.98 ou par mail : espacealtkirch@haut-rhin.fr

- Espace Solidarité Senior :

Sur rendez-vous au 03.89.08.98.30 ou par mail : gerontoaltkirch@haut-rhin.fr

URBANISME 2025

Elaboration de PLUi

Afin de permettre à l'ensemble des communes de son territoire d'être doté d'un document d'urbanisme répondant aux situations locales et permettant une gestion raisonnée de l'aménagement du territoire, la CCS a découpé son territoire en 4 secteurs cohérents afin d'y élaborer des PLUi.

Pour plus de renseignements concernant le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), vous pouvez vous connecter sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau : <https://cc-sundgau.fr/cadre-vie/procedures-d-urbanisme/procedures-en-cours/>

Autorisations d'urbanisme

Avant de commencer des travaux, même à l'extérieur (ravalement de façades, pose de bardage etc...), chaque citoyen doit se renseigner au préalable pour savoir s'il lui faut une autorisation d'urbanisme et quel type de formulaire il doit rapporter en mairie en fonction de la nature des travaux (une déclaration préalable pour les projets qui ont moins de 20 m², un permis de construire pour les demandes qui ont plus de 20m², un permis d'aménager...).

Les documents d'urbanisme sont téléchargeables sur : <https://www.service-public.fr>.

Ces autorisations d'urbanisme permettent à la commune et au service instructeur du pôle d'équilibre territorial et rural (**PETR d'Altkirch**) <http://www.pays-sundgau.fr/> de vérifier la conformité des travaux envisagés par rapport au règlement national d'urbanisme (RNU) en vigueur dans notre village.

N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie sous peine éventuelle de devoir détruire l'ouvrage.

PÔLE SCOLAIRE — SIPSBI Regroupement scolaire Biederthal Wolschwiller Oltingue Linsdorf Bettlach Fislis Lutter et Raedersdorf

Avancement du projet de pôle scolaire : le PLU en révision et l'architecte désigné

Le projet de pôle scolaire avance à grands pas. Après plusieurs mois de concertation et de préparation, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours de modification pour répondre aux exigences du futur complexe éducatif. Cette étape, essentielle pour le cadre réglementaire et à permettre l'intégration du pôle scolaire dans le paysage environnant.

L'architecte, Monsieur HUMBLLOT, chargé de concevoir le pôle scolaire a également été choisi. Le cabinet FACTORY ARCHITECTURE se distingue par son approche environnementale.

En plus d'inclure des solutions durables pour optimiser la performance énergétique du bâtiment, l'architecte prévoit d'utiliser du bois local pour la construction. Ce choix de matériaux réduit l'empreinte carbone et soutient l'économie locale, tout en apportant un caractère chaleureux et naturel au futur pôle scolaire. Cet engagement pour un bâtiment respectueux de l'environnement répond aux valeurs de notre collectivité et aux attentes en matière de développement durable.

Les réunions de travail s'enchaînent entre toutes les parties concernées par la création du pôle scolaire. Architectes, élus, enseignants et bureaux d'études collaborent activement pour affiner chaque détail du projet et garantir sa réussite. Une dynamique collective essentielle pour répondre aux besoins de tous.

Par ailleurs, les demandes de subventions nécessaires à la réalisation du projet seront déposées très prochainement auprès de la sous-préfecture ainsi qu'aux autres organismes. Ces aides permettront de financer une partie des travaux et d'offrir aux enfants de notre regroupement de communes un espace éducatif à la fois fonctionnel, sécurisé et respectueux de l'environnement.



Une approche environnementale

Présentation du projet et des axes de travail retenues par le cabinet FACTORY architecture, cabinet qui a été retenu pour la réalisation du pôle scolaire.

1. **Organisation et Accessibilité** : Le projet est centré autour d'un parvis multifonctionnel et intuitif, qui facilite l'orientation et offre un espace sécurisé pour se rassembler et jouer.
2. **Orientation des Bâtiments** : Disposés autour du parvis comme les pétales d'une fleur, les bâtiments profitent d'une exposition optimale au soleil tout au long de l'année et offrent des vues dégagées sur la nature environnante.
3. **Intégration Paysagère** : Les constructions sont conçues pour s'intégrer harmonieusement dans l'environnement naturel, créant une atmosphère de parc arboré pour une meilleure qualité de vie.
4. **Prise en Compte des Usagers** : Le projet met l'accent sur l'écoute des besoins de tous les utilisateurs, y compris les enfants et les adultes, dans les phases de conception.
5. **Plan de Masse et Répartition des Bâtiments** : Le plan retenu répond à l'ensemble des critères et permet une extension simple, notamment avec l'ajout de deux salles de classe dans l'école élémentaire.
6. **Ecologie et Efficacité Energétique** : Le projet vise une faible consommation énergétique et de faibles émissions en intégrant divers choix techniques écologiques :
 - Structures en bois avec isolation renforcée et toitures végétalisées.
 - Gestion optimale de l'énergie solaire grâce à des débords de toit et une végétation adaptée.
 - Chauffage géothermique et à copeaux de bois, gestion écologique des eaux de pluie et système de ventilation double flux.
 - Panneaux solaires photovoltaïques en option sur les toits.
 - Aménagement paysager en forme de parc.
7. **Vision et Objectifs Educatifs** : Ce projet va au-delà de simples bâtiments scolaires. Il s'agit d'un écosystème éducatif conçu pour sensibiliser les enfants à l'écologie et offrir un espace propice à leur épanouissement. L'approche didactique et novatrice aspire à promouvoir un changement durable pour un avenir plus respectueux du climat et de la planète.

En somme, le projet vise à être un modèle de construction durable et éducatif, créant un lieu de vie harmonieux entre les usagers et leur environnement.



ASSOCIATION « ILL AUX LOISIRS »

Existant depuis 1997, l'ILL aux Loisirs dans sa forme actuelle propose, chaque mois de l'année scolaire, une activité aux jeunes du CP à la 3^{ème}. Initialement au sein du RPI Bettlach-Fislis-Linsdorf, l'intégration de l'association est, depuis 3 ans, proposée aux jeunes du RPI d'Oltingue-Biederthal-Wolschwiller.

A l'ILL aux Loisirs, on découvre : des pièces de théâtre, de nouvelles recettes de cuisine, la vie nocturne de la forêt, mais aussi le courage et la ténacité, par exemple à la patinoire, au bowling ou dans les tournois sportifs. On apprend aussi à vivre ensemble, à reconnaître que chacun a des talents différents, à se respecter et à s'accepter tel que l'on est.

Les animateurs, tous bénévoles issus des villages des RPI, ont à cœur de transmettre les belles valeurs qui manquent parfois dans notre quotidien ; redécouvrir qu'on peut passer des moments forts en toute simplicité, sans écran, sans compétition, tous âges confondus, voilà la clé du Trésor de l'ILL aux Loisirs !

Les subventions de nos communes, les inscriptions des enfants, le traditionnel tournoi de foot à Fislis (le dimanche qui suit chaque rentrée scolaire), nos ventes de burgers, sont autant de sources de financement ; en y participant vous permettrez ainsi que l'aventure continue ! MERCI à vous tous !

L'ÉCOLE DES COLLINES – Ecole privée de Biederthal

L'association Rhizosphère travaille intensément au quotidien pour faire vivre l'école des collines depuis trois ans. Depuis sa création nous accueillons chaque année de nouveaux élèves, sept enfants la première année, dix-neuf l'an dernier et depuis septembre 2024 nous avons trente-quatre élèves répartis sur deux villages : 14 enfants de 3 à 6 ans à Lutter dans l'ancienne maison pour tous et 20 enfants à Biederthal. L'équipe enseignante s'est agrandie (5 enseignantes et une assistante) et nous embauchons deux animatrices pour encadrer les repas de midi. Tout ce joyeux monde s'active chaque jour, chante, bricole, travaille, découvre et se promène dans le village.

L'association Rhizosphère porte également le petit cœur d'enfants de Biederthal et se réjouit du prochain projet participatif qui aura lieu le 2 février en l'église de Leymen. Pendant que les jours deviennent plus courts et que l'hiver s'approche, le chœur d'enfants plonge dans la musique illuminée et dansante de l'opéra-ballet „Les Indes Galantes“ de Jean-Philippe Rameau, créé en 1735. Dans un voyage aux quatre coins du monde où la force de l'amour est plus forte que celle de la guerre, le chœur d'enfants invite parents, villageois et voisins à participer en jouant et en chantant.

Nous souhaitons être toujours plus présents activement dans le village et au contact de ses habitants et des personnes qui le font vivre. Ainsi, se consacrant à la thématique « du blé au pain », la classe des plus grand a interviewé Stéphane Fernex avec des questions liées à la culture du blé. Michel, notre cher employé communal est également venu un vendredi pour faire des Manalas avec les enfants pour la Saint-Nicolas. En cette période de fêtes de fin d'année, les enfants de l'école ont préparé des cartes de vœux pour les doyens et iront agrémenter la fête annuelle des aînés du village de quelques chants.

Nous sommes très reconnaissants du soutien de la municipalité à notre petite école.

Si vous avez envie de nous joindre ou proposer un projet n'hésitez pas à nous contacter par mail contact@ecoledescollines.fr Beaucoup de choses sont possibles comme venir lire une histoire ou parler en alsacien aux élèves de l'école, passer un temps au potager de l'école avec les enfants ou venir tricoter avec les enfants. Nous recherchons également des personnes qui se proposent à accompagner les sorties nature hebdomadaires (en plus de l'enseignante bien sûr).

Photo fournie par l'école des Collines



KULTOURTAGE

Rodersdorf & Biederthal

Festival musical et artistique transfrontalière



Chères, chers artistes, musiciennes et musiciens de Biederthal et environs.

Le prochain **Festival Kultourtage Rodersdorf & Biederthal** aura lieu – des deux côtés de la frontière - du **12 au 14 septembre 2025** à différents lieux de Rodersdorf et de Biederthal.

Nous souhaitons réaliser des concerts, des expositions, des lectures ou des performances dans l'espace public et dans des lieux privés, à l'intérieur ou à l'extérieur.

Ainsi nous proposons une plateforme aux musiciens(-ennes), artistes du visuel, aux artistes du langage et de la performance qui ont un lien avec Rodersdorf ou Biederthal.

Vous pourriez vous produire vous-mêmes ou montrer vos œuvres, échanger avec d'autres artistes et avec les habitants de notre région et faire la fête ensemble...

Bien que nous ayons déjà réservé un certain nombre de lieux à Rodersdorf et à Biederthal, nous recherchons toujours des personnes souhaitant **mettre à disposition des espaces pour des expositions, des concerts ou des lectures.**

Toute personne intéressée à participer d'un côté ou de l'autre de la frontière (pour une activité artistique ou proposer un espace d'activité...) est priée de contacter info@kultourtage.ch ou l'un des membres du Comité d'organisation (pour le côté alsacien contacter Victor Saudan : saudanvictor@gmail.com) **au plus vite.**

Nous attendons avec impatience vos propositions.

ÉTAT CIVIL ANNÉE 2024

Naissances et Noces d'Or :

Néant

Mariages :

20.07.2024 Emeline SPENLEHAUER & Alexis LECRAS se sont dit OUI !

Toutes nos félicitations à ce couple, et longue Vie de Bonheur et Prospérité.

Décès :

07.12.2024 BOEHM née OSER Cécile Victorine

18.12.2024 SCHULL née LÄDERACH Barbara Mathilde

Nos sincères condoléances.

GRANDS ANNIVERSAIRES 2025 À PARTIR DE 80 ANS

- MEIER Franz 80 ans
- SPENLEHAUER née REY Denise 90 ans
- STOECKLIN Jean 80 ans

Les personnes ne souhaitant pas figurer dans la rubrique des grands anniversaires 2026, peuvent se faire connaître au secrétariat de la Mairie au courant de l'année.

PETITS RAPPELS CIVIQUES (de Savoir-Vivre Ensemble)

La qualité de vie à Biederthal est notre souci à tous ! Vous aussi vous pouvez y contribuer

Petit Rappel concernant le ramassage des ordures ménagères.

Comme vous avez pu le remarquer ces dernières semaines, vos poubelles ne sont pas toujours récupérées.

- Les cartons doivent être mis à plat et rassemblés au moyen de ficelle ou de scotch.
- Le papier, carton, plastique, même si vous possédez un conteneur, doivent être mis dans un sac jaune, ne pas les mettre dans un sac usagé (sac de terreau ou autres...)
- Pensez à ranger vos conteneurs après le passage des éboueurs, ils ne sont pas vraiment décoratifs donc inutile de les laisser plus que nécessaire sur le bord de la route.

Le ramassage s'effectue le mardi, les sacs et conteneurs sont à sortir la veille au soir.

Ne laissons pas divaguer nos chiens.

Le propriétaire est toujours responsable juridiquement des conséquences quelles qu'elles soient. Les divagations peuvent être punies par une amende de 150 euros.

Et les petits sachets en plastique pour ramasser leurs besoins, c'est bien utile ... si ... on ne les laisse pas sur place !

Respectez vos voisins ! Ils vous respecteront.

Tondeuse, Karcher ou autres sont interdits le dimanche et les jours fériés ainsi qu'avant 8 heures du matin entre midi et 13h30 et après 19h le soir ! Samedi 18h.

Déchets verts (Uniquement pour les particuliers).

La plateforme pour les déchets verts est ouverte et nous vous prions de respecter la place et de n'apporter que les déchets verts (branchages, coupes de branches, de bois, de haies...).

Nettoyage et déneigement des trottoirs.

Pour la propreté du village chaque riverain à l'obligation d'assurer la propreté du trottoir (balayage, désherbage et déneigement) au droit de sa propriété et de couper les végétaux qui empiètent sur le domaine public. Pour les propriétaires concernés, il convient de nettoyer et d'entretenir les berges de la rivière. Merci de prendre les mesures nécessaires pour créer le moins de gêne possible aux usagers du domaine public et à vos voisins.

Conteneur à verre.

Nous vous rappelons que le dépôt des bouteilles vides est interdit de 12h00 à 13h30 et la nuit de 19h00 à 8h00 du matin ainsi que les dimanches et les jours fériés.

Le voisinage proche, vous en sera reconnaissant !

Cimetière.

Les bacs sont mis à la disposition des usagers, pour les « Déchets Végétaux ».

Nous vous demandons de ramener les plateaux plastiques, les fleurs artificielles et les pots plastiques ainsi que les restes de bougies, les cartons et de faire le tri chez vous dans les bacs adaptés. Il est également rappelé aux usagers que le désherbage entre les tombes reste de leur ressort. L'ouvrier communal se charge uniquement de l'entretien des allées principales.

Les allées vont être végétalisées au cours du printemps.

ATTENTION NOUVEAU RÈGLEMENT CIMETIÈRE MERCI DE BIEN VOULOIR LE CONSULTER SOIT SUR LE SITE INTERNET OU AU SECRÉTARIAT MAIRIE AVANT TOUT CHANGEMENT OU TRAVAUX SUR SÉPULTURE.

JOURS FERIÉS POUR L'ANNÉE 2025

- Jour de l'an mercredi 1^{er} janvier
- Vendredi Saint 18 avril
- Lundi de Pâques 21 avril
- Fête du Travail jeudi 1^{er} mai
- Victoire 1945 jeudi 8 mai
- Ascension jeudi 29 mai
- Lundi de Pentecôte 9 juin
- Fête nationale lundi 14 juillet
- Assomption vendredi 15 août
- Toussaint samedi 1^{er} novembre
- Armistice mardi 11 novembre
- Noël jeudi 25 décembre
- Saint Etienne vendredi 26 décembre

LOCATION : SALLE POLYVALENTE – GARNITURES - VAISSELLES

La gestion de la salle polyvalente « BIRSIG » est effectuée par la Commune de Biederthal, il convient de prendre contact avec Mme Anne Geyer 2^{ème} Adjointe 07.70.89.90.98 ou Mme Danielle Cordier Maire 06.88.81.39.50 qui s'occupent des locations. Vous trouverez les tarifs sur le site internet de la commune sous Vie Municipale – location salle des fêtes.



NOS ASSOCIATIONS, COMMERCES ET ACTIVITÉS.

Art-Terre ou TISSAGE

Président M. Victor SAUDAN
0041.79.773.05.20
saudanvictor@gmail.com

SCEA Leihouse

Pension pour chevaux
Web : www.leihouse.com/horse-pension

Association Rhizosphère (école des collines)

Président M. Thierry KAUFFMANN
thierry.kauffmann@hotmail.fr

Bistrot « Chez Mamie Flo »

17 rue Principale
06.79.04.09.20

L'épicerie du Geissberg

22 rue Principale
09.53.72.42.24
06.52.61.85.30
s.fernex@gmx.net

